

Versailles, le 30/04/2024

Le Préfet des Yvelines

A Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : Participation des volontaires et anciens volontaires du SNU aux cérémonies officielles et commémorations

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Voulu par le Président de la République, le Service national universel (SNU) est un projet structurant qui vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Découvrir de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement, apprendre sur soi et sur les autres, être acteur de sa citoyenneté... Le SNU est une aventure hors du commun pour tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. Il reste à ce jour sur la base du volontariat.

Depuis 2020 plus de 100 000 français dont 2500 yvelinois ont participé au SNU.

Afin que les jeunes volontaires du service national universel puissent témoigner de leur engagement républicain dans les territoires, je vous invite à organiser, avec l'accompagnement du SDJES des Yvelines (ce.sdjes78.snu@ac-versailles.fr), leur participation aux différentes cérémonies officielles et commémorations qui se dérouleront sur vos territoires. L'association des jeunes volontaires à ces temps forts de la vie de la Nation pourra prendre différentes modalités :

- Invitation des jeunes volontaires participant à un séjour de cohésion et de leurs encadrants à assister aux cérémonies et aux festivités, présence dans les tribunes d'honneur, participation à une chorale et chant de la Marseillaise. Vous adapterez la participation de ces jeunes, placés sous votre responsabilité, aux conditions particulières d'organisation des cérémonies et notamment celles des 80 ans de la Libération de la France, du 14 juillet et du 11 novembre.
- Invitation des volontaires, ayant déjà réalisé un séjour de cohésion, à assister à ces cérémonies et festivités.

Ces participations à vos évènements cérémoniels pourront être l'occasion de valider des heures de mission d'intérêt général, deuxième phase de promotion du bénévolat et de l'engagement citoyen du SNU.

Benoît CORDIN, chef de projet SNU, se tient à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos interrogations. (benoit.cordin@ac-versailles.fr ; 06.23.63.85.07)

Pleinement mobilisé dans le développement de notre territoire, je compte sur votre mobilisation pour favoriser l'engagement de nos volontaires au SNU grâce à ces dispositifs.

Le Préfet



Frédéric ROSE